



Réponses de Jean Luc Mélenchon aux questions posées par l'Union Nationale des Apiculteurs de France dans le cadre de la campagne de l'élection présidentielle

Ces réponses sont celles contenues dans notre programme l'Avenir en commun et précisées dans ses livrets thématiques

Elles sont soutenues par les candidats(es) de la France Insoumise aux élections législatives des 3 circonscriptions des Deux Sèvres .

(Nathalie Seguin et Karine Olivier pour la première circonscription, Yannick Maillou et Jocelyne Benard pour la seconde circonscription , Philippe Cochard et Juliette Woillez pour la troisième circonscription)

Questionnaire

Vous engagez-vous à défendre fermement l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, y compris du sulfoxaflor et de la flupyradifurone, en ne délivrant pas de dérogation ?

Jean-Luc Mélenchon : Oui, je m'engage à interdire immédiatement les pesticides les plus dangereux, dont font partie les néonicotinoïdes.

Vous engagez-vous : 1/ à modifier l'arrêté du 28 novembre 2003 pour objectiver le moment de la pulvérisation des pesticides « après le coucher du soleil » ; 2/ à étendre cette réglementation aux fongicides et aux herbicides ?

Jean-Luc Mélenchon : Oui. Afin que l'arrêté soit compris et appliqué par les agriculteurs, il est nécessaire d'y préciser clairement que les pulvérisations d'insecticides, mais également d'herbicides et de fongicides, doivent être effectuées après le coucher du soleil pendant les périodes de floraison.

Soutiendrez-vous la recherche en faveur des alternatives aux pesticides chimiques ?

Jean-Luc Mélenchon : La redéfinition des missions et de la gouvernance de l'INRA fait partie du programme agricole de la France Insoumise, afin que toute son activité soit tournée vers la transition écologique de l'agriculture. Cela passera par un réinvestissement massif des programmes de sélection variétale afin de mettre à disposition des agriculteurs des variétés réellement adaptées à l'agriculture écologique (et notamment sans pesticides). Les programmes de recherche portant sur les alternatives aux pesticides (par exemple sur la lutte biologique), ou sur les méthodes agronomiques de contrôle des insectes ou des mauvaises herbes (associations culturales, rotations complexes) seront développés et soutenues.

Séparerez-vous la vente des pesticides du conseil technique à destination des agriculteurs ?

Jean-Luc Mélenchon : Oui. Cela s'inscrira dans la redéfinition de la mission des Chambres d'agriculture (ainsi que leur gouvernance), qui seront dédiées à accompagner sur le terrain la transition écologique des agriculteurs.

Soutiendrez-vous les efforts de transition de l'agriculture dite intensive vers une agriculture plus respectueuse des pollinisateurs (bio et label « Bee Friendly ») ?

Jean-Luc Mélenchon : Tout le programme agricole de la France agricole est basé sur la transition

vers une agriculture écologique et paysanne. Dans ce cadre, tous les moyens dont dispose l'Etat (financiers, humains, techniques, législatifs) seront mis au service de cette transition.

Défendez-vous notamment dans le cadre de la nouvelle PAC des mesures de soutien aux agriculteurs qui cultiveraient des plantes protéagineuses attractives pour les abeilles comme le trèfle, le sainfoin ou la luzerne ?

Jean-Luc Mélenchon : Oui, nous proposerons l'attribution d'aides pour la diversification des cultures, qui passe notamment par l'introduction de légumineuses et de protéagineuses attractives pour les abeilles dans les rotations. Des filières de plantes mellifères sous-exploitées, comme le sarrasin ou le sainfoin, seront développées et soutenues. Enfin, l'accent sera mis sur le développement de l'agroforesterie sous toute ses formes, y compris par la plantation de haies arbustives mellifères (robinier, aubépine, sureau, noisetier...) le long des parcelles, et par l'introduction d'arbres mellifères (arbres fruitiers) au sein des systèmes de culture.

Vous engagez-vous à réaffirmer l'interdiction stricte de la culture des OGM agricoles et à inscrire les nouveaux OGM (NBT-New Breeding techniques) dans la réglementation européenne sur les OGM afin qu'ils fassent l'objet d'une évaluation préalable et d'un étiquetage ?

Jean-Luc Mélenchon : Nous sommes fermement opposés à tous les OGM, y compris les nouveaux OGM, et nous nous engageons à (ré)affirmer leur interdiction dans les textes européens.

Maintiendrez-vous le principe de précaution inscrit dans la Constitution française depuis 2005 ?

Jean-Luc Mélenchon : Oui

Frelon asiatique : êtes-vous favorable à la mise en place d'un plan de lutte obligatoire construit et validé en collaboration étroite avec les apiculteurs ?

Jean-Luc Mélenchon : La France Insoumise est favorable à la mise en place d'un tel plan de lutte. Ce plan de lutte devra bien évidemment être construit avec les apiculteurs. Il devra également se baser sur les connaissances scientifiques actuelles et les études dont nous disposons sur le frelon asiatique et ses effets sur les colonies d'abeilles.

Frelon asiatique : êtes-vous favorable à la reconnaissance du piégeage de printemps des reines fécondées comme mesures de lutte ?

Jean-Luc Mélenchon : Le piégeage de printemps des reines est une méthode de lutte contre le frelon asiatique qui lorsqu'elle est mal appliquée, ou appliquée trop tardivement, peut se révéler néfaste pour les pollinisateurs sauvages. Etant donné l'impossibilité de contrôler les pratiques individuelles de piégeage, nous ne sommes pas favorables à la reconnaissance de cette technique comme méthode de lutte. Nous sommes par contre prêts à soutenir la mise en place de dispositifs sur les ruches (grillage sur les planches d'envol, entre autres) qui ont fait leurs preuves dans la réduction du stress des colonies associé à la présence de frelons asiatiques. Si ces méthodes, appliquées à grandes échelles, se révélaient inefficaces, nous réévaluerions la pertinence du piégeage des reines et notamment les moyens de contrôler son application sur le terrain.

Etes-vous favorable à une évolution de la réglementation relative à l'étiquetage des pots de miel (sur le même modèle que l'Italie) ?

Jean-Luc Mélenchon : Nous sommes favorables à un étiquetage clair et transparent, permettant au consommateur de connaître la provenance du, ou des miels dans le cas d'assemblages, ainsi que

leurs proportions relatives.

Dans le cadre de la lutte contre varroa, instaurerez-vous une simplification de l'accès aux médicaments bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché ?

Jean-Luc Mélenchon : Nous considérons que le problème sanitaire majeur que traverse l'apiculture est celui de l'affaiblissement généralisé des colonies. La mortalité par le varroa en est une conséquence, mais la lutte contre le varroa ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal : restaurer des conditions environnementales propices à la bonne santé des colonies d'abeilles. L'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux (dont les néonicotinoïdes) sera une première étape vers cela. La transition de l'ensemble de l'agriculture vers un modèle écologique, qui est notre objectif, permettra à toutes les colonies de vivre dans un environnement sans pesticides agricoles. Enfin, la diversité et l'abondance des ressources florales sauvages joue un grand rôle dans la construction du système immunitaire des colonies, et il est donc indispensable de les préserver, ou de les recréer, sur l'ensemble du territoire.

Etes-vous favorable à une simplification et à une harmonisation de la reconnaissance en calamité agricole entre les départements ? Etes-vous favorable à la mise en place d'aides spécifiques aux apiculteurs lors des années où les conditions météorologiques sont catastrophiques, en réelle concertation avec ces derniers ?

Jean-Luc Mélenchon :

Comme pour d'autres filières agricoles soumises aux risques d'aléas climatiques nous sommes favorables à l'attribution d'aides ponctuelles négociées avec les apiculteurs .

Pour les candidats (es) de la France Insoumise des 3 circonscriptions des Deux Sèvres

Claude Gazeau coordinateur FI 79

Contact: 0671781584